



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Kawartha Downs		Fraserville	
<b>Date</b>	Samedi 25 août 2018		<b>Heure de départ</b>	19 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1–10 : Dégagé (Temp. : 20 °C)			
<b>État de la piste</b>	Course 1 - 2 : Rapide (Variante 0 secs) Courses 3 à 10 : Rapide (Variante 1 sec)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	4 FB	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 69/78
<b>Paris mutuels</b>	33 083 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Brethour, Fred	

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau:

- John Dorion dans le bureau ce soir pour l'inspection de santé et de sécurité des lieux.
- Certificat de résultats d'analyse positif pour la 8e course du 4 août 2018.
  - Cheval : « Talking Book » (3DB34) finit 3e, étiquette n° 42 18216 010 (sang)
  - Substance : méthylprednisolone (catégorie 4)
  - Entraîneur : Brenda Lane.
- Examen avec le conducteur Nick Boyd pour la 3<sup>e</sup> course du 18 août concernant la règle 22.05.01(h) de la CAJO (heurter un autre sulky) tandis qu'il conduisait le n° 3 « Chosen Hombre ». Les juges acceptent partiellement l'explication de M. Boyd concernant la sanction, mais non le fait que ses gestes ont causé une interférence au n° 1 « Magnify Bliss », car il relève de la responsabilité du conducteur de contrôler son cheval en tout temps. Aucune sanction.
- Examen avec le conducteur Ryan Guy pour la 9<sup>e</sup> course du 18 août concernant les règles 22.23.01(b) de la CAJO (excessive) et 22.23.03(a et b) (au-dessus de la tête et à plus de 90 degrés par rapport à la piste). Les juges acceptent

partiellement l'explication de M. Guy, qui sait désormais parfaitement ce qui constitue une stimulation permise et la sanction pour cette infraction. Aucune sanction.

#### Courses :

- Ann Karin Larsen s'est retirée comme conductrice pour une course.
1. Rien à signaler.
  2. Rien à signaler.
  3. Le conducteur du n° 1 « Desirable Cam » Kyle Forgie devra se présenter au bureau du juge pour un examen de sa stimulation dans le droit concernant les règles de la CAJO 22.23.03(b) (excessive) et 22.23.03(b et c) (à plus de 90 degrés par rapport à la piste et à l'extérieur des limites du sulky). Le n° 7 « Get Out of My Shadow » est distancé et se qualifie pour un examen de performance (l'entraîneur en est averti). Rien à signaler.
  4. Enquête sur le bris d'allure du n° 6 « Sports Medecine » (Reg Gassien), arrivé 2<sup>e</sup> après le poteau de demi-mille, concernant la règle 22.27 de la CAJO (règle sur les bris d'allure); aucune infraction. Rien à signaler.
  5. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Nouvel alcool test. Rien à signaler.
  8. Le conducteur du n° 4 « Uf Betters Hanover » Doug Hie est jugé coupable d'infraction à la règle 22.19 de la CAJO (pied sorti de l'étrier) dans le droit et reçoit une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50923). Rien à signaler.
  9. Enquête au départ sur le n° 2 « Jetset Charmer » (Clarke Steacy), arrivé 4<sup>e</sup>, qui a touché la roue du n° 1 « Gramps » (Reg Gassien), arrivé 5<sup>e</sup>, avant le départ. M. Steacy a dit que son cheval a sauté de côté, puis est revenu sur la roue du n° 1 (le n° 2 a reçu un bris d'allure). Aucune interférence par le n° 1, et le n° 2 a reçu un bon départ (règle 22.03 de la CAJO). Rien à signaler.
  10. Le conducteur du n° 9 « Magnify Bliss » Jason Woodward ira au bureau du juge concernant sa stimulation dans le droit concernant les règles 22.23.01 (a, b et c) (injustifiée, excessive et agressive); 22.23.02(b) (n'est pas en lice) et 22.23.03(a et b) (au-dessus de la tête et à plus de 90 degrés par rapport à la piste). Rien à signaler.

Réclamations : Aucune.